



CONSERVATOIRE
FRANCIS POULENC
CRR TOURS

ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES
du CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
REGIONAL de TOURS

APEC
de
TOURS

Chœur
Maîtrise
Instruments



Guide Pratique

pour les Elèves

Musiciens et Chanteurs

CRR Francis Poulenc, 2 ter rue du Petit Pré, 37000 TOURS,
www.conservatoiretours.fr, 02.47.21.60.30
Association de Parents d'Elèves du CRR,
apecdetours@gmail.com

Vous êtes admis au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours. A ce titre, vous avez pris connaissance de tous les règlements (pédagogique et intérieur) qui régissent le fonctionnement de l'établissement.

Ce livret d'accueil regroupe les questions que vous pourriez avoir concernant votre scolarité au Conservatoire Francis Poulenc.

Selon le site d'enseignement le cursus est plus ou moins long. Le site Petit Pré propose un "cursus court" et le site Jules Simon un "cursus long" et le site "Louis Pergaud" des pratiques collectives.

Un élève musicien...

Outre les cours dispensés par le CRR, un travail quotidien est nécessaire pour envisager une quelconque progression. Celui-ci prolonge naturellement les cours hebdomadaires.

La formation est globale : elle comprend nécessairement une discipline dominante (cours d'instrument ou chant lyrique), une discipline de formation et culture musicales générales et une participation soutenue et diversifiée aux pratiques collectives. Cette formation peut être renforcée par une ou plusieurs disciplines complémentaires facultatives.

Septembre 2014

≡ **Cursus diplômant**

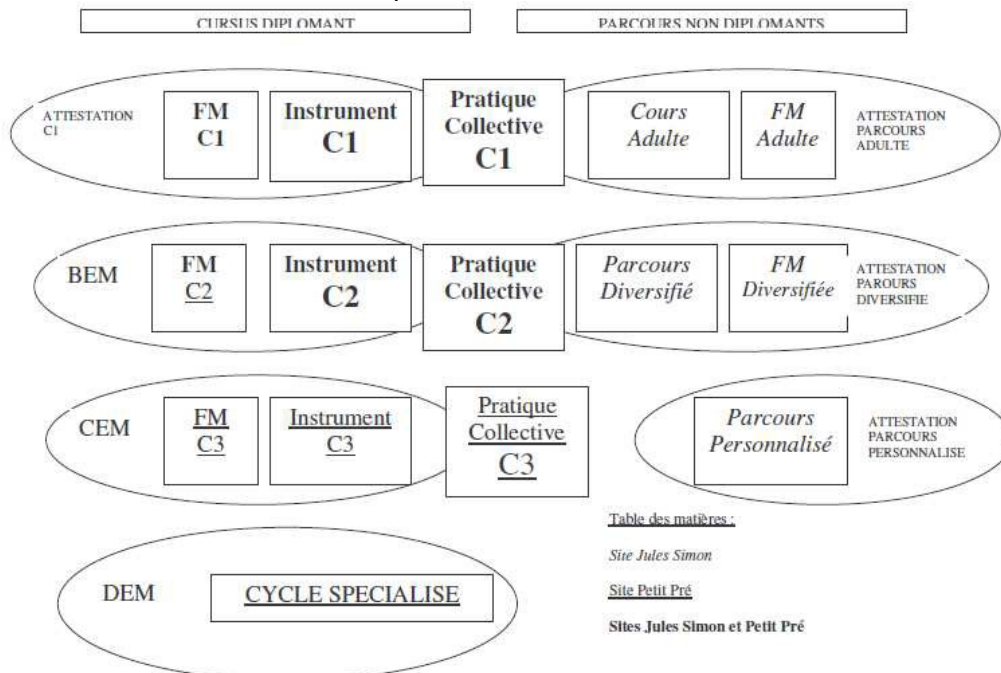
Le cursus des études est structuré en trois cycles. Cette formation initiale peut-être prolongée par un cycle spécialisé destiné aux étudiants souhaitant poursuivre une orientation pré-professionnelle.

La fin des études en 2^e cycle est sanctionnée par le **Brevet d'Etudes Musicales (B.E.M)**. La fin du 3^e cycle par le **Certificat d'Etudes Musicales (C.E.M)** qualifie les musiciens amateurs confirmés. Leur attribution est subordonnée à l'obtention de trois unités d'enseignement obligatoires : une dominante, résultat du cursus suivi par le candidat, et deux complémentaires obligatoires. La mention Très Bien ou Bien permet d'obtenir les unités d'enseignements.

≡ **Parcours** (uniquement sur le site Jules Simon et pour la musique ancienne) :

A partir du milieu du cycle 2 un parcours diversifié peut être choisi sur le site Jules Simon ou pour le Département de Musique Ancienne. Il permet, selon le projet personnel de l'élève, une scolarité plus souple. Dans tous les cas la formation devra présenter une orientation de pratique collective. Il peut ensuite (ou après un cycle 2 diplômant) être prolongé par un parcours personnalisé, qui correspond à un contrat de formation individualisé.

A partir du début du cycle 3 un parcours personnalisé peut être proposé permettant un accompagnement sur une partie du cursus. Il correspond à un complément de formation pour un projet personnel de l'élève dont la finalité est le perfectionnement amateur.



≡ **Evaluation**

Mise en œuvre par l'ensemble des professeurs de l'élève, l'évaluation continue concerne les différents cursus, filières ou modules proposés par l'établissement. Elle peut revêtir des formes diverses, y compris des mises en situation publique, le suivi d'ateliers, la capitalisation d'unités d'enseignements.

Il y a deux types de modes d'évaluations celles validées par contrôle continu et celles organisées par examens.

L'évaluation des élèves est formalisée sur un bulletin trimestriel :

- 1^{er} bulletin en novembre : appréciation générale et commentaires sur la qualité et la méthode du travail personnel
- 2nd bulletin en février : qualité de la réalisation et du travail, et mention (Très Bien, Bien, Assez Bien, Passable ou Insuffisant)
- Les résultats des contrôles de fin d'année ou examens de fin de cycle sont envoyés courant juillet.

Les critères d'évaluation des élèves à partir du 2^{ème} bulletin sont les suivants :

- Travail personnel (investissement, motivation, participation, assiduité, engagement, curiosité...)
- Technique (acquisitions, rapport à l'instrument, posture...)
- Expression (interprétation, sens artistique, musicalité...)

Déroulement des contrôles de fin d'année et examens de fin de cycle :

- Ils sont publics.
- Examens de fin de cycle devant un jury extérieur sous la présidence du directeur (ou son représentant)
- Contrôles inter-cycle : organisés avec des personnalités extérieures (qui peuvent être les mêmes que le jury de fin de cycle).

La prise en compte du contrôle continu intervient lors des délibérations des contrôles de fin d'année et examens de fin de cycle. La mention du 2nd trimestre et les commentaires de l'équipe pédagogique permettent un ajustement de la décision finale.

Une discipline Dominante

🎵 Instrument

CYCLE D'ETUDES	DUREE	Tps de cours horaires traditionnels	Tps de cours horaires aménagés
Cycle d'initiation	1 an* ¹ (2 ans exceptionnellement)	0 H 20	0H30
Cycle 1 court (site Petit Pré)	4 ans + ou - 1 an	0 H 30	0H45
Cycle 1 long (site Jules Simon)	5 ans + ou - 1 an De 3 à 6 ans	0 H 30	Non proposé
Cycle 2	Parcours diversifié * ²	4 ans + ou - 1 an	0 H 40* ¹
	Parcours personnalisé * ²	2 ans + ou - 1 an	1H
Cycle 3	Parcours diversifié * ²	2 ans + ou - 1 an	0 h 30
	Parcours personnalisé * ²	2 ans + ou - 1 an	Non proposé
Cycle spécialisé	3 ans + ou - 1 an	0 H 50* ¹	1H15
Perfectionnement	3 ans + ou - 1 an	1 H	1H30
Perfectionnement	1 ou 2 ans	1 H	1H30

*¹ la classe d'orgue a un fonctionnement un peu différent : le cycle d'initiation peut aller de 1 à 4 ans, le travail du pédalier ne commençant que durant le cycle 1. Les temps de cours tiennent compte des disciplines complémentaires (improvisation et harmonisation au clavier) à partir du cycle 2 et sont ceux des horaires aménagés C2 : 1H, C3 : 1H15, CS et Perfectionnement : 1H30°

*² mise en place progressive uniquement sur le site Jules Simon du parcours diversifié en milieu de cycle 2 et du parcours personnalisé après le cycle 2.

🎵 Lors des auditions et examens, les élèves sont amenés à être accompagnés au piano. Ils ont la possibilité tout au long de l'année de travailler avec les accompagnateurs cette importante facette de leur formation. Un planning est disponible à l'accueil pour s'inscrire pour ces séances.

🎵 ou Chant Lyrique

CYCLE D'ETUDES	DUREE	TEMPS HEBDOMADAIRE DE COURS
Initiation	1 an	20 minutes
Cycle 1	2 ans + ou - 1 an	30 minutes
Cycle 2	2 ans + ou - 1 an	40 minutes
Cycle 3	2 ans + ou - 1 an	1 H
Cycle spécialisé	3 ans + ou - 1 an	1 H

🎵 L'enseignant peut regrouper les élèves en cours semi-collectifs et demander aux élèves un temps de présence plus important que celui indiqué.

🎵 L'accès à la classe de chant en cycle d'initiation et en premier cycle est réservé aux candidats âgés de 15 ans à 28 ans au 1er Octobre de l'année d'inscription. Celui-ci se fait sur tests d'entrée.

🎵 Pour les élèves de la classe de Chant Lyrique, la discipline complémentaire de musique d'ensemble dépend de leur niveau : Chœur symphonique (initiation et cycle 1) Chœur de chambre (à partir du cycle 2).

🎵 En cycle spécialisé, deux options sont obligatoires en pratique de la musique d'ensemble : Chœur de chambre et musique de chambre.

Des disciplines Complémentaires

La Formation Musicale

Discipline complémentaire obligatoire jusqu'à l'obtention de l'unité d'enseignement de fin de 3e cycle pour les élèves en dominante instrumentale ou vocale. La formation musicale peut également être considérée comme discipline dominante à partir du cycle spécialisé.

Elle est organisée en phases à l'intérieur de chaque cycle. C1 Ph1 correspond à l'année de débutant, C1 Ph2 à la 2^{ème} année..., FC1 à la fin du cycle 1...

La moyenne de passage est à 14/20, afin de valoriser le travail de l'élève plutôt que de mettre en avant ses éventuelles difficultés par une notation basse.

Pour les élèves d'inter-cycles (tous sauf FC1, FC2 et C3) l'admission en phase supérieure est examinée par une commission pédagogique en fin d'année. Les décisions sont prises dans l'intérêt de l'élève en veillant à ne pas le mettre en difficulté dans son parcours ultérieur.

L'ensemble des matières abordées en formation musicale faisant l'objet dans leur évaluation d'une notation chiffrée, l'équilibre entre contrôle continu et examen de fin de cycle se fait de la manière suivante :

- Cycle 1 :** En cours de cycle : contrôle continu
En fin de cycle : 75 % contrôle continu + 25 % examen
- Cycle 2 :** En cours de cycle : contrôle continu
En fin de cycle : 50 % contrôle continu + 50 % examen
- Cycle 3 et cycle spécialisé :** Examen final 100 %

CYCLE D'ETUDES	DUREE	DEGRES	Tps de cours Hors temps scolaire	Tps de cours horaires aménagés
Eveil Musical (Facultatif)	1 ou 2 ans	niveau scolaire GS et CP	0 H 45	Non proposé
Cycle 1 (court) (niveau scolaire CE1 minimum)	4 ans + ou - 1 an	C1/Ph1 C1/Ph2 C1/Ph3 et/ou FC1	2 H 45* (2 cours/ semaine site Petit Pré)	3 H 15*
Cycle 1 (long) (niveau scolaire CE1 minimum)	5 ans + ou - 1 an	C1/Ph1 C1/Ph2 C1/Ph3 FC1	1H 45* (1 cours site Jules Simon)	Non proposé
Cycle 2	4 ans + 1 an	C2/Ph1 C2/Ph2 C2/Ph3 FC2	2 H 2 H 2 H 2 H 30	2 H30
Parcours diversifiés (non diplômant, uniquement sur le site Jules Simon)	de 1 à 3 ans à partir du milieu du C2	FMdiv 1 FMdiv 2	1 H 45	Non proposé
Cycle 3 (uniquement sur le site Petit-Pré)	2 ans + ou - 1 an	C3 1a C3 2a C3 3a	3 H	3 H
Cycle spécialisé (facultatif)	2 ans + ou - 1 an	CS 1a CS 2a CS 3a		3 H

* dont 45 minutes de chant choral

Un élève est généralement présenté à l'examen de fin de cycle 1 quand il est en 4^{ème} année en cycle court pour le cycle 1 et en 5^{ème} année pour le cycle 1 long.

La Pratique Collective

Discipline complémentaire obligatoire à partir de la 2^{ème} année d'instrument. Les affectations dans les orchestres et dans les chœurs (pour les pianistes...) sont proposées par les enseignants.

Dès la première année de formation musicale, et pendant toute la durée du 1^{er} cycle, le chant choral permet une première approche de la pratique collective. Ce cours de chant choral se déroule conjointement au cours de Formation Musicale afin d'éviter un déplacement supplémentaire.